

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° I-243

présenté par  
Mme Lorho

-----

**ARTICLE 27**

À la fin, substituer au montant :

« 20 212 000 000 € »

le montant :

« 20 144 000 000 € ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de dénoncer le certificat de contribution établissant l'échéancier de la France pour les réfugiés situés en Turquie. Le comportement du président turc, l'état d'urgence et la répression contre les journalistes à l'œuvre dans ce pays encouragent à ne pas accepter une contribution acquise par la menace et la contrainte.